

Attention à la bretillose (aussi)

Date : 9 mai 2014

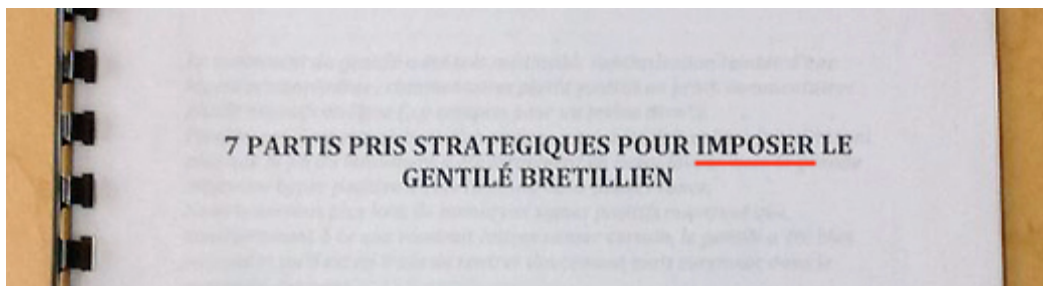
Je suis tombé par hasard sur un communiqué du comité local de Nantes de l'association [BRETAGNE RÉUNIE](#), qui date du 7 février 2007 ([clic pour voir ici](#))

Il concerne la promotion d'une appellation des habitants de la Région des « Pays de la Loire » par la Région « Pays de la Loire », à des fins manifestes d'en promouvoir l'existence contre vents et marées... et la dénonciation de la « ligériose » associée par des citoyens qui ne sont pas dupes de la manipulation.

Au moment où sont simultanément en discussion la question des contours des Régions et notamment de la pérennité des contours de la Région des « Pays de la Loire » ainsi que la question de la pérennité des Conseils Généraux, et notamment de celle du « Conseil Général d'Ille-et-Vilaine »... au moment où l'une des hypothèses est celle de la création d'une « Assemblée de Bretagne » qui pourrait aller jusqu'à permettre de substituer aux cinq collectivités territoriales historiquement bretonnes une collectivité territoriale de plein exercice à l'échelle des enjeux contemporains, enracinée dans le terreau de l'histoire et résolument tournée vers l'avenir, je trouve intéressant de pointer une certaine similitude entre la démarche régionale des Pays de la Loire et la démarche départementale de l'Ille-et-Vilaine.

L'une et l'autre me paraissent téléguidées par des élus conservateurs (je regrette d'avoir à dire cela d'élus que je soutiens depuis plus de 40 ans), faisant bien peu de cas des aspirations des habitants de leur « territoire », et l'une et l'autre pourraient à mon avis se résumer ainsi :

imposons leur un nom, il en restera toujours quelque chose.



[intitulé du 3ème livrable du marché illégalement passé avec Jacques Delanoë](#)
([clic](#))